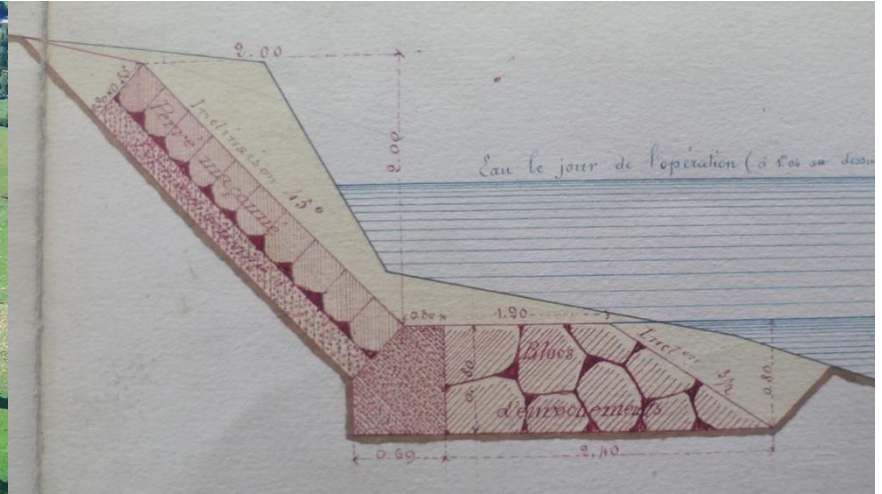
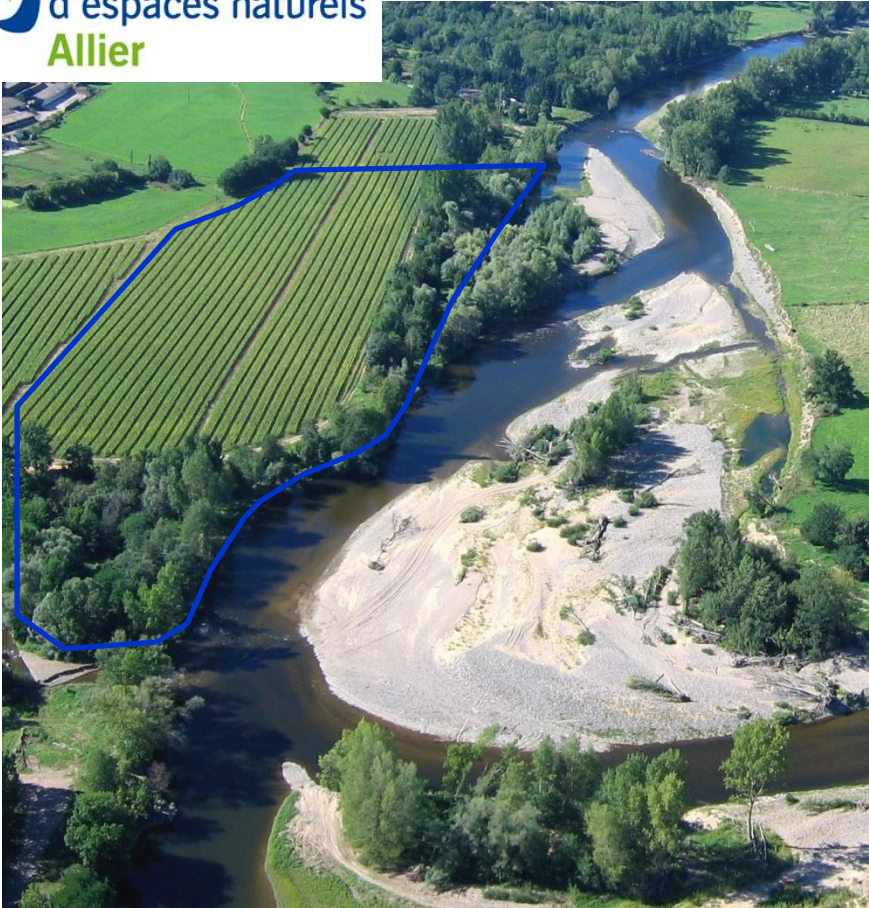


La cellule "dynamique fluviale de l'Allier"



La cellule "dynamique fluviale de l'Allier"

- ✓ Projet initié par le CEN Auvergne dans le cadre du Contrat territorial Val d'Allier, élaboré avec le soutien du Conseil régional d'Auvergne et de l'Agence de l'eau
- ✓ Projet porté et mise en œuvre par le CEN Auvergne, en lien avec le CEN Allier dans le dépt. 03

Action A.1 du Contrat territorial Val d'Allier : Cellule d'accompagnement pour la préservation de la dynamique fluviale de l'Allier

- Mener une animation technique et apporter du conseil auprès des acteurs locaux en faveur de la dynamique fluviale, en lien avec le SAGE Allier aval
- Animation foncière ciblée sur les zones potentiellement érodables à 20 ans et les sites potentiels de restauration de la dynamique fluviale, veille foncière en partenariat avec la SAFER d'Auvergne
- Monitoring des protections de berge et zones d'érosion sur l'Allier alluvial



Acquisitions foncières sur les zones érodables dans l'action B.2.1 Gestion et restauration de sites érodables dans l'action B.2.2

- ✓ Projet financé par :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Pourquoi acquérir sur les zones érodables du val d'Allier ?

Préserver la dynamique fluviale :

- Pour le bon fonctionnement de l'Allier (érosion indispensable à l'équilibre dynamique), la ressource en eau, la biodiversité
- L'un des enjeux prioritaires du SAGE Allier Aval, des Documents d'objectifs Natura 2000

Garantir les possibilités de divagation en évitant les protections de berge (autorisées ou non)

Proposer une solution pour les propriétaires et exploitants lésés par l'érosion (disposition 8.1.1 du SAGE)

- **Solution de "compensation amiable" pour les propriétaires** affectés par l'érosion "d'intérêt général"
- **Limitation des conflits liés à l'érosion**
- Solution au meilleur rapport coût/bénéfice

Mettre en place une gestion compatible avec les aléas d'érosion

- Risque érosion intégré dans les contrats agricoles (loyer, évolution surface, pratiques)
- Gestion à minima en termes d'investissement



Objectif chiffré d'acquisition sur les zones érodables du val d'Allier

Les zones potentiellement érodables à 20 ans sur les 260 km de l'Allier alluvial (CEN Auv., 2011)

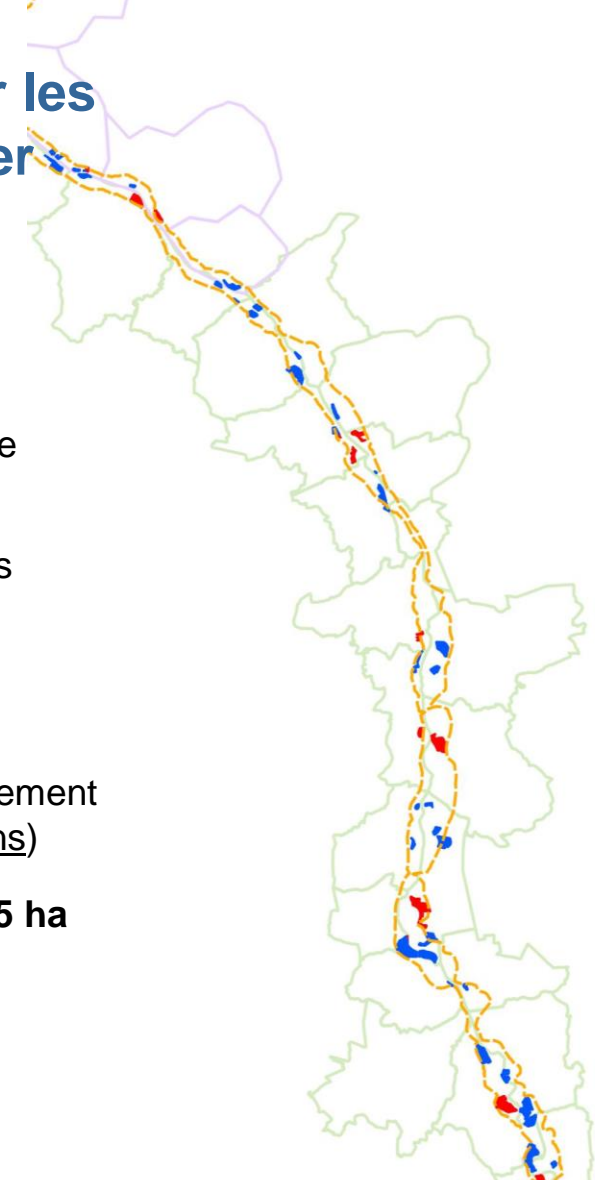
- 697 ha potentiellement érodables à 20 ans, soit 3,7 % de l'espace de mobilité optimal (18 640 ha)
- Foncier privé concerné en Auvergne = 738 ha pour 452 parcelles (division envisagée pour les grandes parcelles)

Objectif chiffré d'acquisition sur les zones érodables




- But général = maîtriser sur 20 ans le foncier des zones potentiellement érodables à 20 ans sur le val d'Allier auvergnat (738 ha sur 20 ans)
- **Objectif chiffré du contrat (5 ans) = acquérir 37 ha/an soit 185 ha**

Les sites potentiels de restauration de l'érosion (CEN Auv., 2011)

- Acquérir en cas d'opportunité des sites potentiels de restauration de l'érosion



Légende

-  Espace de mobilité optimal
-  Parcelles concernées par les zones potentiellement érodables à 20 ans
-  Parcelles concernées par les sites potentiels de restauration de la dynamique prioritaires

- ✓ Partenariat avec la SAFER Auvergne → vigifoncier spécifique ciblé sur les zones érodables
- ✓ Portail cartographique et alerte mail avec notifications de vente (DIA), appels à candidature SAFER

Veille foncière Observatoire Déconnexion

Mode d'emploi

Le Broc
Code INSEE: 63054

**Appel à candidature SAFER
sur 0,9 ha de culture louée**

→ **Candidature du CEN
Auvergne avec projet
d'échange foncier avec
le fermier**

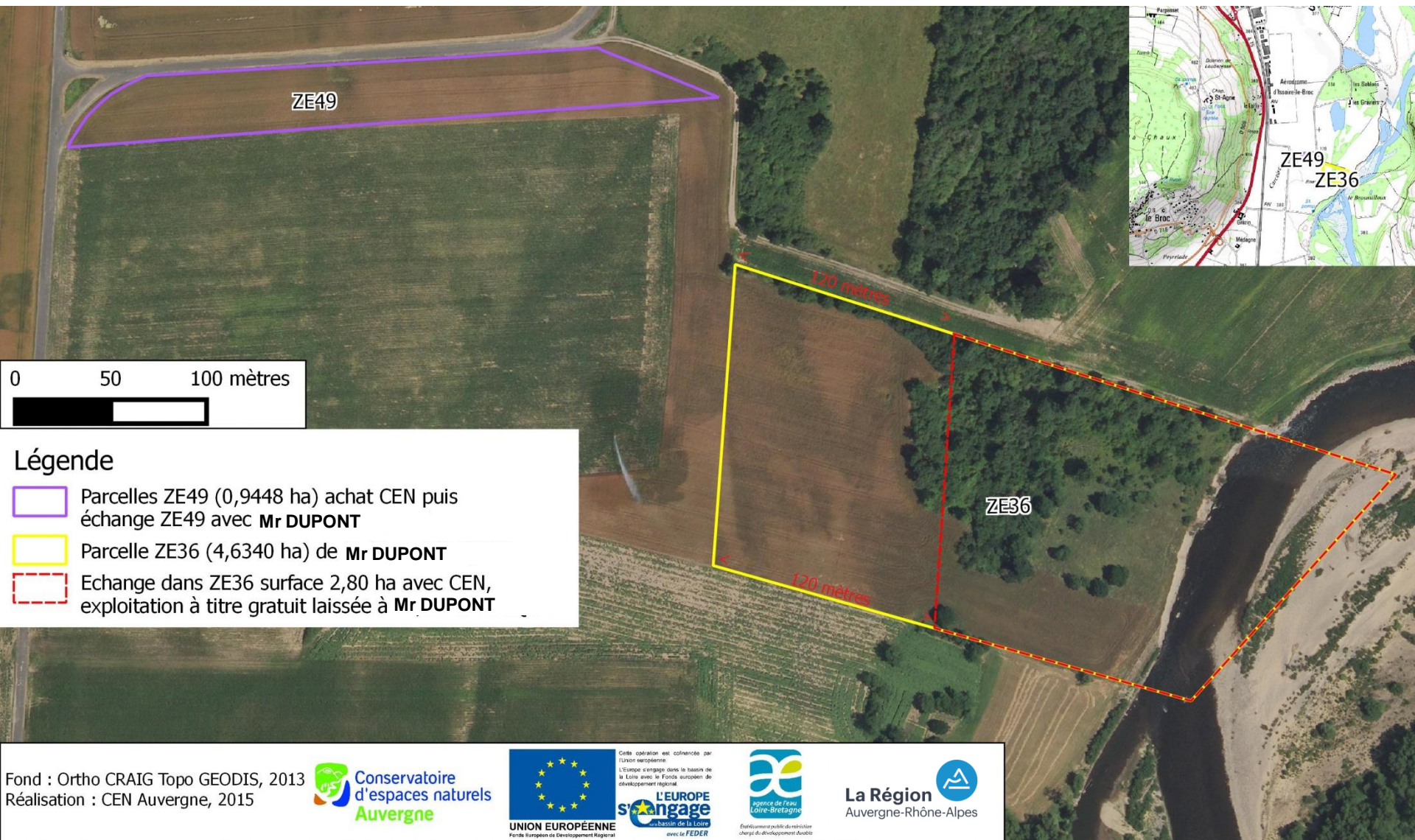
Zoom (m) 4118.45903 Ok

Coordonnées

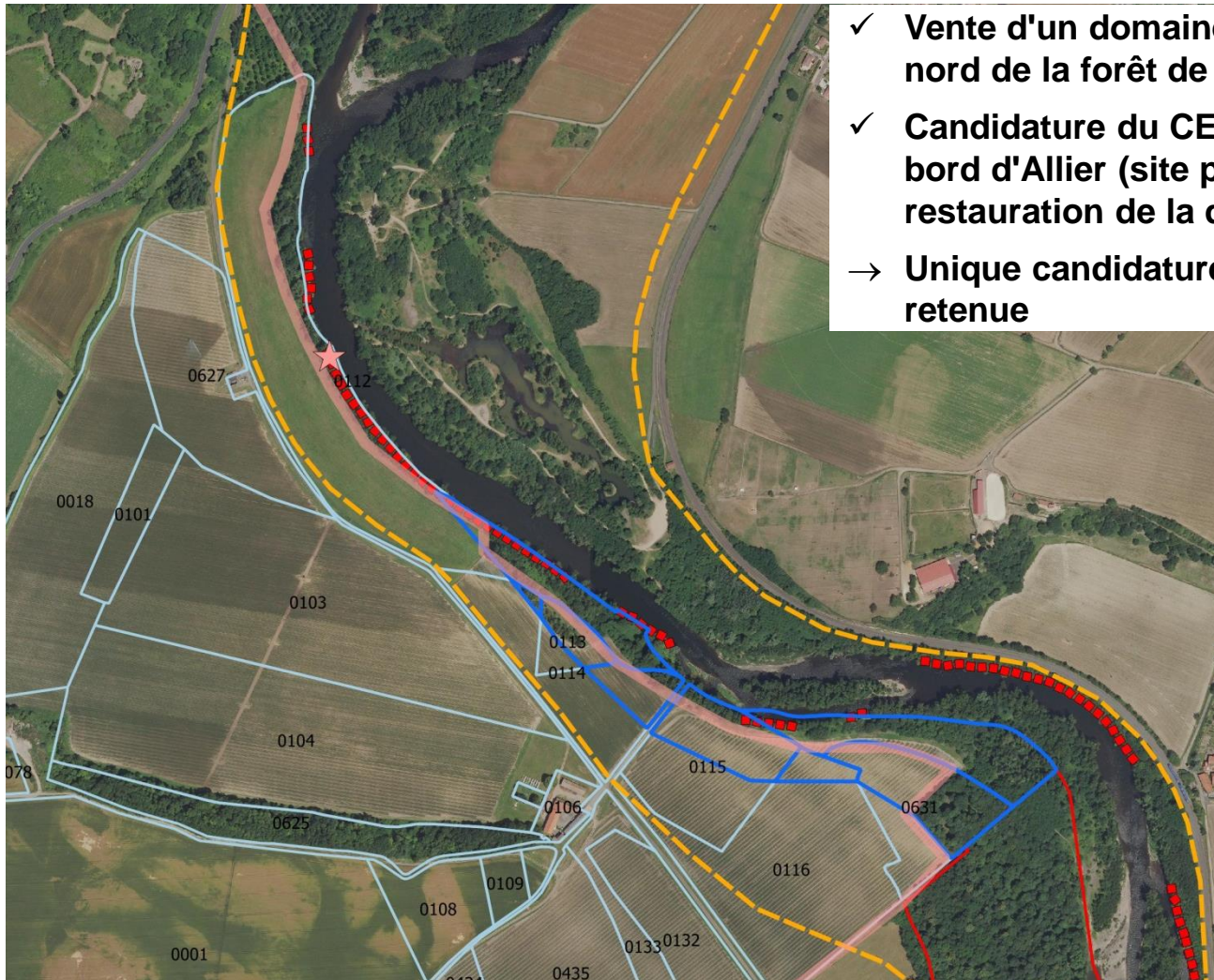
Espace personnel

Couches

- Couches vectorielles
 - espace_mobilite
 - sites_prioritaires
 - zones_erodables
- Fonds WMS
 - Aucun fond WMS
- Analyses
 - Aucune analyse

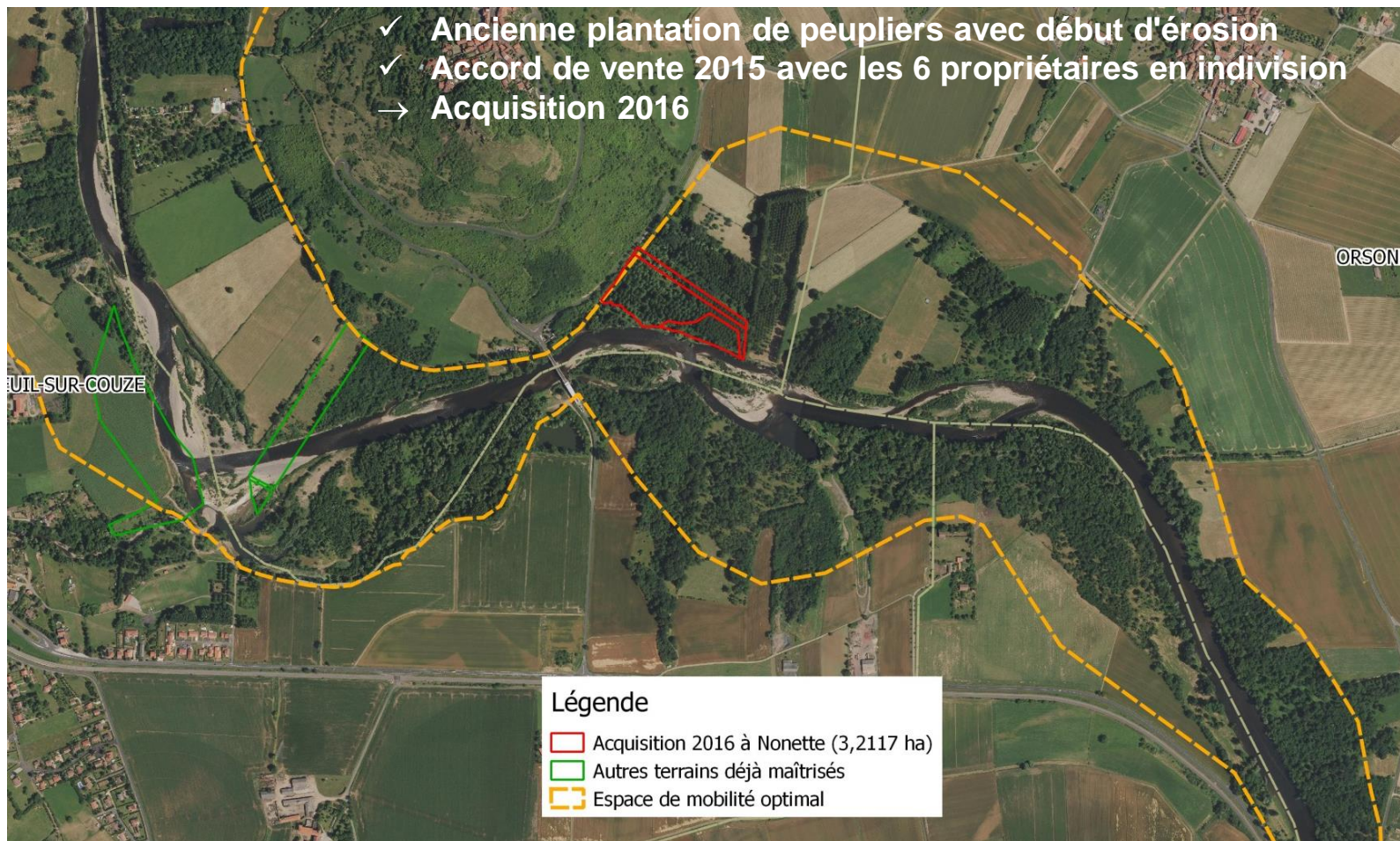


Candidature du CEN Auvergne sur vente SAFER à Authezat (63), non retenue

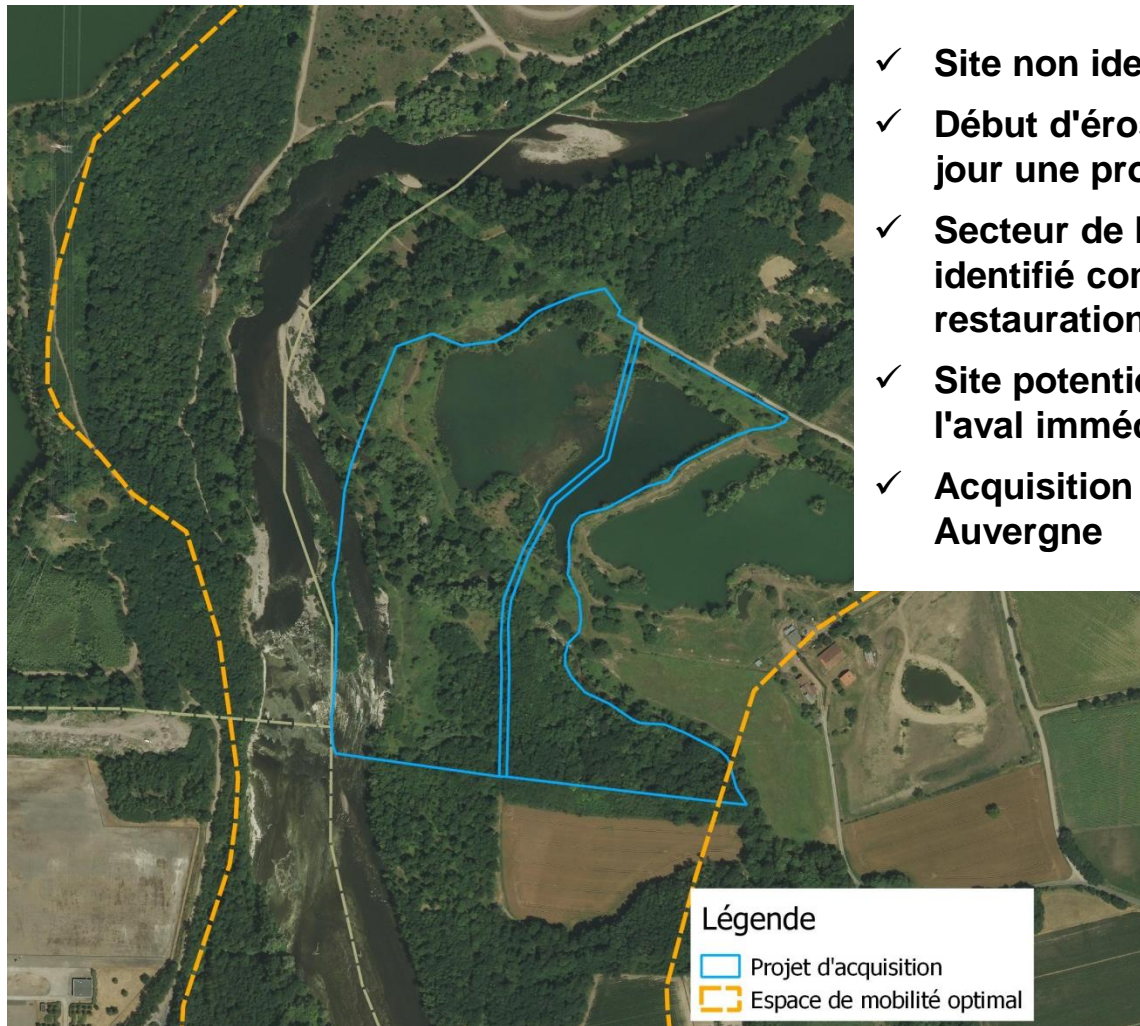


- ✓ Vente d'un domaine de 107 ha au nord de la forêt de Chadieu
- ✓ Candidature du CEN sur 7 ha en bord d'Allier (site potentiel de restauration de la dynamique)
- Unique candidature agricole retenue

Acquisition de 3,2 ha de zones érodables à Nonette (63)

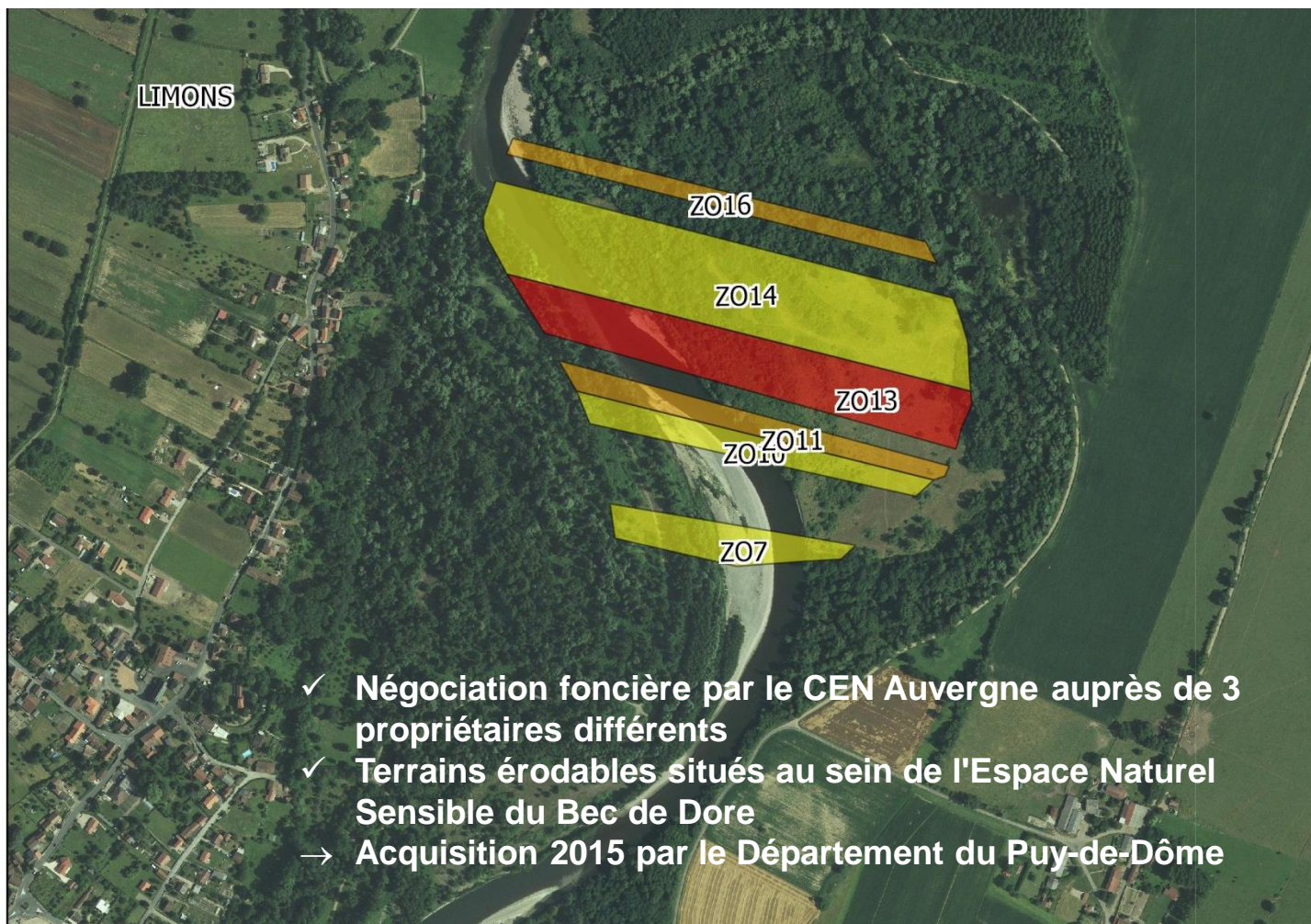


Acquisition en cours de 11,2 ha d'un site potentiel de restauration à Beauregard-l'Evêque (63)



- ✓ Site non identifié dans étude 2011
- ✓ Début d'érosion latérale mettant à jour une protection de berge
- ✓ Secteur de l'Allier très incisé, identifié comme prioritaire pour la restauration dans le SAGE Allier
- ✓ Site potentiel de restauration à l'aval immédiat
- ✓ Acquisition début 2017 par le CEN Auvergne

Acquisition 2015 de 13,7 ha de zones érodables à Limons par le Département du Puy-de-Dôme



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.

L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.

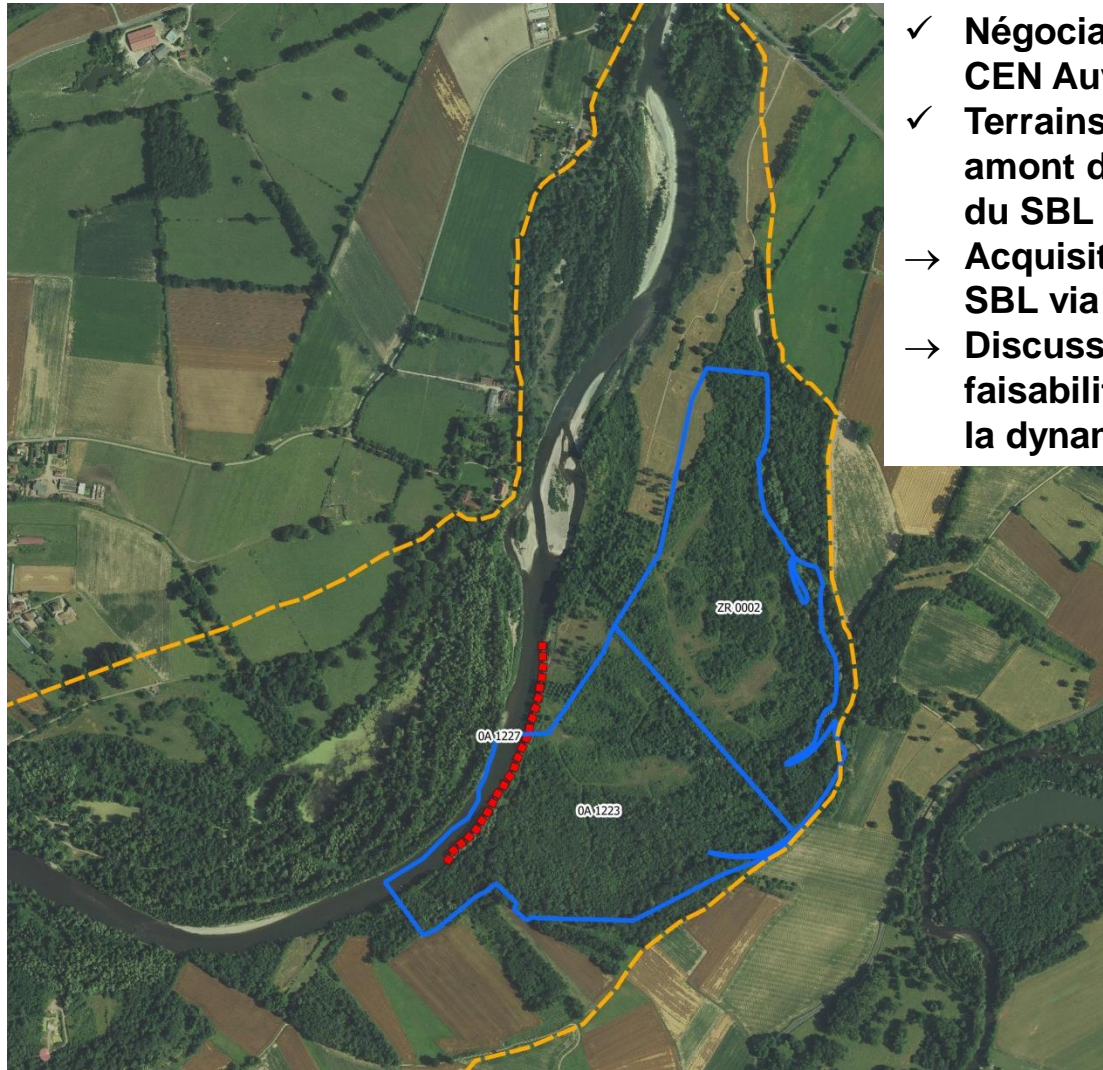

L'EUROPE
s'engage
dans le bassin de la Loire
avec le FEDER


Agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Acquisition de 42 ha à Charnat/Limons (63) par le Syndicat de Basse Limagne



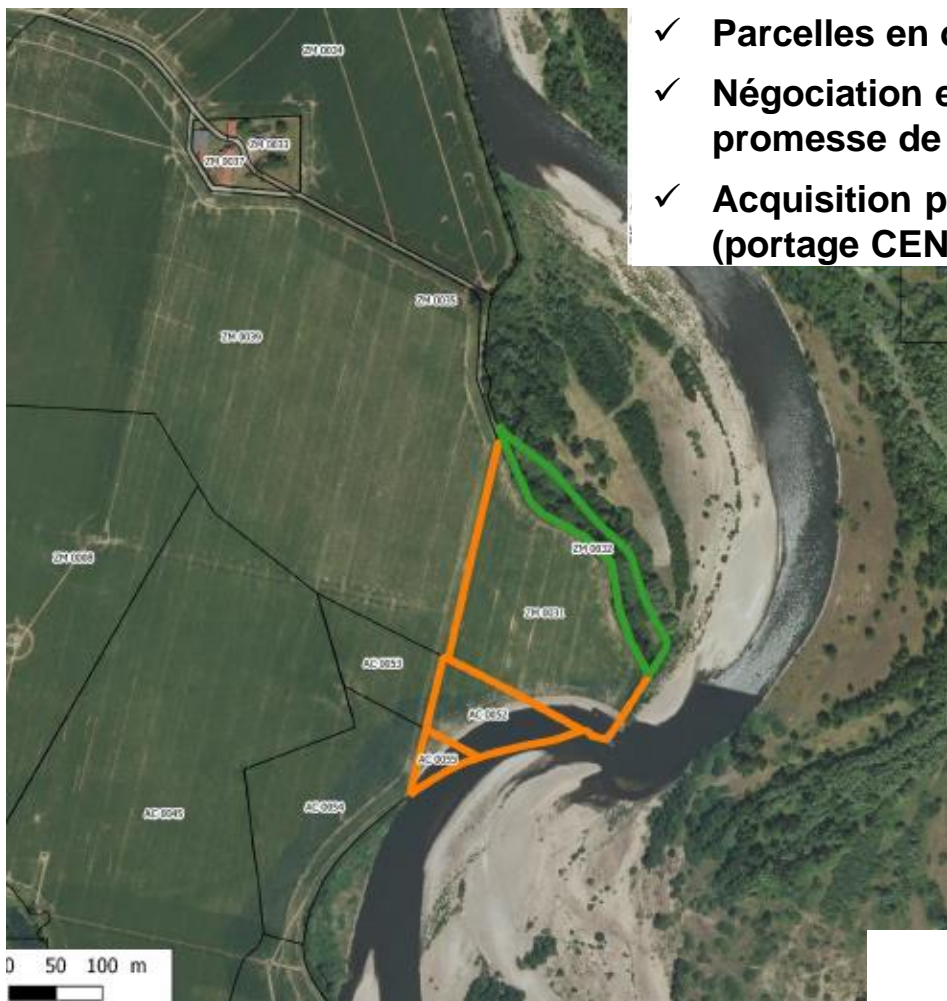
- ✓ Négociation foncière par le CEN Auvergne
- ✓ Terrains protégés situés en amont des puits de captage du SBL
- Acquisition en cours par le SBL via l'EPFSMAF
- Discussion pour une étude de faisabilité de restauration de la dynamique

Négociation d'accords de vente sur 4,2 ha de terrains érodables sur le val d'Allier brivadois (43)

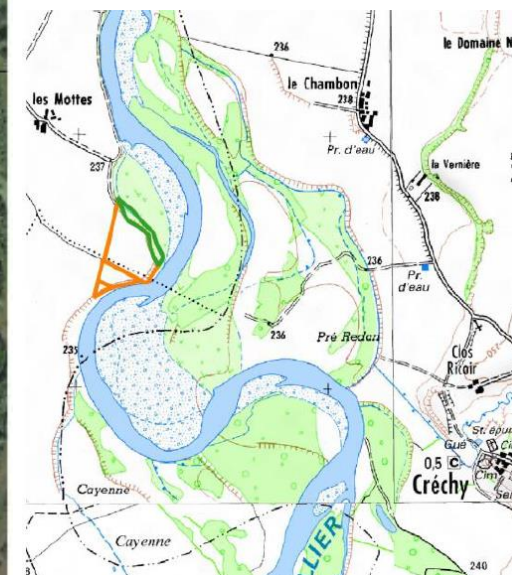
- ✓ Négociation et signatures de promesses de vente avec 5 propriétaires différents
- ✓ Signature préalable d'engagements de gestion agricole avec 4 agriculteurs (modalités de gestion définies → bail rural à clauses environnementales)
- ✓ Lien avec la Chambre d'agriculture
- ✓ Acquisitions prévues en 2017 (portage CEN Auvergne)



Négociation d'un accord de vente sur 5 ha de terrains érodables à Marcenat/Paray-sous-Briailles (03)



- ✓ Parcelles en orange (5 ha)
- ✓ Négociation et signature d'une promesse de vente
- ✓ Acquisition prévue en 2017 (portage CEN Allier)



Au total depuis 2015 :

- 28 ha acquis/négociés (portage CENs et financement CT Allier)
- 82,5 ha avec acquis. CD63 & SBL

Conseil technique auprès des acteurs locaux Visite de forages sur la Loire avec le Syndicat de Basse Limagne

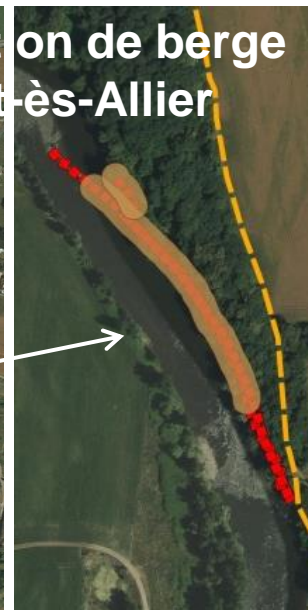
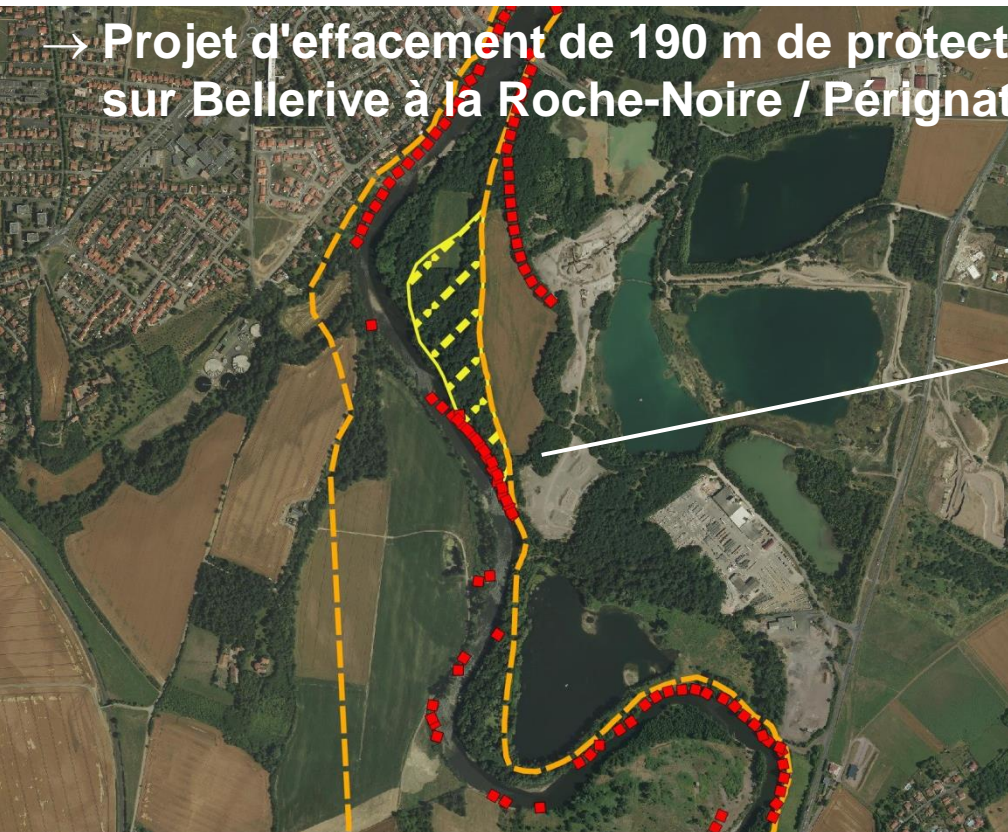
- ✓ Projet du Syndicat de Basse Limagne d'implantation de nouveaux puits de captage d'eau potable dans l'espace de mobilité de l'Allier à Joze (63)
- Suite à concertation avec le CEN, engagement du Syndicat dans son dossier d'autorisation à la non protection des berges et à l'utilisation de puits légers moins onéreux
- ✓ Questionnements du Syndicat sur la conception technique des ouvrages : puits présents sur le val d'Allier = puits à barbacanes ou puits à drains rayonnants au coût très élevé

Proposition et organisation par la cellule dynamique fluviale d'une visite d'une expérience de forages sur le val de Loire (SIVOM Vallée de la Besbre) → favoriser l'émergence d'ouvrages de captages plus légers, moins coûteux et donc plus faciles à déplacer/remplacer en cas d'érosion des berges






Recherche de faisabilité de sites potentiels de restauration de la dynamique

→ **Projet d'effacement de 190 m de protection de berge sur Bellerive à la Roche-Noire / Pérignat-ès-Allier**

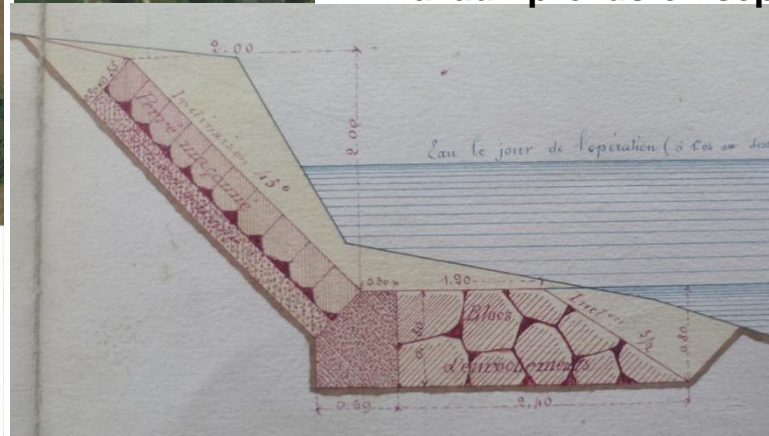


- ✓ Accord de principe en 2015 du SEAT pour la réalisation d'une étude de faisabilité
- ✓ Etude de faisabilité réalisée en 2016
- ✓ Validation du projet fin 2016
- ✓ Dossier d'autorisation Loi sur l'eau déposé début janvier 2017
- ✓ Consultation entreprises en cours
- ✓ Travaux prévus en sept. 2017

Légende

-  Espace de mobilité optimal (SAGEAA)
-  Protections de berge (2011)
-  Surface théorique d'espace de mobilité à reconquérir par effacement de la protection

0 250 500 mètres



Merci de votre attention

